

Passage de témoin entre services civiques à T'es Cap



Dylan et Mary ont échangé lors de cette rencontre au siège de T'es Cap. La passation de suite en services civiques est devenue une tradition au sein de T'es Cap. Les contrats de ces jeunes, âgés de 16 à 26 ans, durent de six à neuf mois, selon la convention signée avec la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS). Parmi les trois recrues de décembre, Dylan vit à Plonéour-Lanvern. Il aura la charge de suivre neuf enfants ou adolescents près de chez lui. « Les débuts ont été difficiles. Les enfants sont timides, je le suis aussi. Mais très vite ça va mieux », explique-t-il à Mary, qui a terminé son service civique en juin dernier. Elle s'est voulue rassurante avec Dylan : « J'ai accompagné dix enfants d'octobre 2019 à juin 2020. J'avais vraiment eu peur de ne pas y arriver. Mais la magie opère, je me suis très bien entendu avec les enfants et leurs parents. Des liens se créent », lui a-t-elle répondu. Et de poursuivre : « Il ne faut pas hésiter à les encourager, les mettre en confiance, en tout cas, toujours essayer. Les progrès, même minimes sont bons à prendre », a-t-elle conclu. Mary est désormais devenue bénévole et continue de suivre un enfant.